



Objet : Réunion du « Groupe de travail sur la fusion », à HOULGATE, 14h-17h

Référence : GTF 15_31_10_2017

Rapporteurs : Serge CHRISTOPHE, Hervé LAINE

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu 26.09.2017
- Actions communes et cotisations
- Programmation d'une réunion avec les salariés
- Questions ou informations diverses

Présents :

CROS HN : Marie Thérèse POUCHET, Michel ROUSSEL, Jean Claude GOSSELIN, Serge CHRISTOPHE

CROS BN : Pierrette LECHEVALLIER, Michel TIREL, Bernard FREBET, Hervé LAINE, Gérard BANSARD,
Pierre JUNQUA, Alain VOURIOT

Excusés : CROS H.N. : Arnaud LASTEL, Daniel ALLANO

1- *Adoption du PV GTF14* du 26/09/2017 :

Pas de remarque, PV adopté.

2- *Organisation de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2017 :*

Après un rapide retour sur la signature du traité de fusion du 13 octobre dernier et un rappel du calendrier à venir, cette réunion permet de faire le point sur les tâches à réaliser avant le 16 décembre.

Concernant l'assemblée générale du 16 décembre, celle-ci se déroulera de la façon suivante :

A 13h30 : procès-verbal des décisions des présidents concernant l'association absorbée (CROS HN)

A 14h00 : procès-verbal des décisions des présidents concernant l'association absorbante (CROS BN)

Conformément au vote de l'AG du 25 mars 2017 qui a donné pouvoir aux présidents pour signer seuls tous documents relatifs à la fusion, l'AG entérinant la fusion n'est pas sous une forme d'AG mais de décisions des Présidents qui statuent seuls, chacun pour leur Association. Par conséquent il n'y a pas de convocation pour cette première partie.

Concernant la trésorerie, une comptabilité intermédiaire au 31 août a été réalisée.

A 15 h une assemblée générale extraordinaire, AGE CROS NORMANDIE, portera sur l'adoption des nouveaux statuts tels qu'issus de la fusion.

Le montant des cotisations pour 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2018 seront également présentés et votés lors de cette AGE.

Il sera nécessaire d'avoir le quorum pour ces deux votes.

Concernant le quorum, se pose le problème des ligues non fusionnées (à ce jour ne sont pas encore fusionnés le basket, l'UNSS et le CRSU) qui auraient potentiellement 2 voix, à contrario des ligues déjà normandes qui n'en auront qu'une.

Cette question sera évoquée avec la juriste et éventuellement le CNOSF.

3- Actions communes et cotisations

Projets à développer :

Concernant la demande de subvention Région pour 2018, un projet territorial associatif pluriannuel 2018/2019/2020 devra être construit avant fin décembre. La demande sera formulée en ligne et le projet pourrait être axé, entre-autre, sur la dynamique du sport normand.

Les actions et thématiques évoquées :

- Assises des ligues : rencontre, partage et mise en place d'actions
- Développer le rôle du CROS dans le déploiement des services civiques par l'obtention d'un agrément collectif
- Etre le guichet unique comme relai des ligues et des clubs dans l'accompagnement du sport santé, du handi, du sport adapté

L'organisation du travail (élus et salariés) pour la rédaction du projet sera nécessaire. La réunion prochaine avec les salariés sera une première approche de ce travail à réaliser ensemble.

Cotisations :

Le travail du groupe de travail conduit par Daniel ALLANO qui a fait une projection d'harmonisation des cotisations prenant en compte les niveaux de cotisations Haute et Basse Normandes et le nombre des licenciés par discipline servira de base à l'établissement du budget prévisionnel 2018. Le montant des cotisations sera voté lors de l'AG du 16 décembre.

4- Réunion avec les salariés

Les 2 présidents, mandatés par le groupe de travail, recevront les salariés pour une réunion de travail destinée à établir la liste des tâches effectuées par chaque salarié, à clarifier le rôle de chacun, à organiser la continuité des actions sur le territoire normand.

Cette réunion aura lieu le vendredi 19/11 après la réunion du COPIL sur la « dynamique du sport normand », réunion à laquelle assisteront les cinq salariés.

5- Divers :

Bernard FRETTE explique les raisons de son annonce sur sa volonté de vouloir être candidat à la présidence du CROS NORMANDIE. Il s'agit, à ce stade, d'une candidature individuelle. Quelques échanges ont lieu sur la future gouvernance du CROS NORMANDIE.

Michel TIREL fait état d'un courrier reçu de la Préfète concernant le renouvellement des membres du CESER. Dans ce courrier il est notifié qu'un seul poste sera attribué au CROS. Les nominations ayant lieu début janvier il est décidé que Michel restera le représentant du CROS NORMANDIE jusqu'à l'élection de la nouvelle gouvernance.

6- Prochaine réunion du groupe de travail : MARDI 28 NOVEMBRE 14 H

Ordre du jour : préparation de L'AG – budget prévisionnel - cotisations